

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | L'Émilie : magazine socio-culturelles |
| Herausgeber: | Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe |
| Band: | [91] (2003) |
| Heft: | 1474 |
| Artikel: | Entretien avec un membre du MCP : "J'aimerais que l'on sorte des caricatures" |
| Autor: | Hanhart, Cosette / Zoller, Raymond |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-282591 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec un membre du MCP

«J'aimerais que l'on sorte des caricatures»

Membre du Mouvement pour la condition paternelle et pour l'égalité parentale (MCP) ici en Suisse, Raymond Zoller a participé à l'organisation du congrès *Paroles d'hommes* tenu le 8 mars. Il s'exprime sur le divorce, les procédures de médiation et la violence. Rencontre.

PROPOS REÇUEILLIS PAR COSETTE HANHART

Dans le dernier numéro de l'Emilie, nous avons publié deux pages sur le mouvement masculiniste. Vous reconnaisserez-vous dans le portrait qu'il en est fait ?

Non, les opinions masculinistes rapportées par Thérèse Moreau sont un peu excessives et caricaturales. A propos du congrès masculiniste, je n'ai pas, comme Olivier Voirol, ressenti tellement d'antiféminisme dans les débats tenus lors de cette rencontre. J'ai trouvé au contraire que les discussions étaient très riches, ouvertes et les témoignages des femmes présentes très émouvants.

Que veulent les membres du Mouvement de la condition paternelle et pour l'égalité parentale ?

Ce sont des pères conscients de leurs responsabilités qui souhaitent que l'avis de l'enfant soit pris davantage en considération lors des divorces. Ils veulent que les intervenants sociaux et judiciaires sortent de leur routine administrative, afin de trouver une solution constructive, plus juste pour les enfants et plus équitable pour le père. Le problème, pour nous, c'est que les enfants sont encore souvent attribués aux femmes (pour 95,3% des cas de la région genevoise en 1999, avant la nouvelle Loi fédérale sur le divorce). Les membres du MCP souhaiteraient surtout que les tribunaux, experts, psychologues et psychiatres considèrent d'un œil plus critique les allégations d'atteintes formulées par certaines mères dans le cadre d'une séparation ou d'un divorce. Ils aimeraient également que soient pris en compte les violences psychiques ou physiques que certaines compagnes exercent parfois à l'égard de leurs enfants et de leur conjoint. Il est vrai

que statistiquement, il y a davantage de violence venant des hommes. Ce n'est pas une raison pour considérer les pères à priori comme des «brutes» qu'il s'agit seulement de faire payer, dans tous les sens du terme. L'Etat pourrait soutenir plus énergiquement - dans un souci de prévention générale - des solutions axées sur la médiation conjugale, familiale et même judiciaire.

Qu'apporterait ce type de solution ?

Une telle procédure non imposée, ni forcément obligatoire, permettrait et favoriserait le règlement des conflits, si elle est acceptée par les deux parties. La famille et la société payeraient moins les dégâts, la «casse» sociale après-coup : fugues, enlèvements, etc. Cela contribuerait à la paix des familles. La médiation allégerait et raccourcirait aussi les procédures. Elle diminuerait de nombreux coûts liés aux près de 13 000 divorces prononcés annuellement en Suisse.

Qui sont les hommes qui viennent vous voir ?

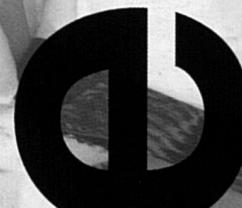
Ils appartiennent à tous les milieux sociaux. Ces pères - et ces mères parfois ! - éprouvent un réel désespoir d'être mis de côté. Pour certains, il s'agit d'une fierté blessée. Au début des années 2000, des études canadiennes et étatsuniennes indiquaient que 50 à 54% des attributions d'enfants l'étaient aux mamans. Est-ce encore valable aujourd'hui ? Malheureusement, de nombreux membres nous quittent aussitôt après le règlement de leurs problèmes. Lorsqu'ils ont obtenu une responsabilité de «garde» partagée équitable, par exemple.

Que pensez-vous du féminisme ?

Il est normal, logique et tout à fait légitime que les féminismes existent. Le féminisme existait déjà chez les Grecques. J'aimerais toutefois que l'on sorte des caricatures et qu'on ouvre encore plus les dialogues. On ne peut pas tout mettre toutes les revendications dans le même sac. Je suis sensible aux plus récentes réflexions d'Elisabeth Badinter sur ce thème.

**abonnez-vous : 65 fr.
pour recevoir l'*émilie***

*l'*émilie* chez vous pendant un an (10 numéros) ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai*



nom

prénom

adresse

NAP

localité

AVS, chômage: 52 fr.

Jeunes de moins de 25 ans : 52 fr.
(avec copie d'une carte de légitimation)

Abonnement de soutien : dès 100 fr.

Etranger : 70 fr.

A retourner à : *l'*émilie**, case postale 1345, 1227 Carouge (GE)

Le partage des tâches ménagères est un moyen pour rééquilibrer les rôles. Pensez-vous en faire une revendication ?

Idéalement, on devrait, en commençant par les jeunes, garçons et filles. Ce serait un «baromètre» des relations équitables dans un couple. Mais le MCP agit souvent dans l'urgence. Une nouvelle génération masculine plaide et agit pour renouer un meilleur dialogue avec les individualités féminines et les associations féministes. ☠